



Comité Régional d'Esgrime  
**Occitanie**  
Pyrénées - Méditerranée

## **PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU CREO VIDEO CONFERENCE DU 2 NOVEMBRE 2020 A 21 HEURES**

Le Comité Directeur du CREO s'est réuni en visioconférence le 2 Novembre 2020 en présence de Monsieur Jean-Christian CARRIE, Président et de :

Mesdames :

BOSC Evelyne, HELGUERS Chantal, LE SAUX Catherine, MARTINEZ Chloé, SAULNIER Claire.

Messieurs :

CHAMPAIN Grégoire, CHARLET Marc, DAVI Thierry, DECHAMPS Firmin, GOUBERT Jean-Michel, MAILLARD David, MALHAUTIER Samuel, MALHOMME Florian, MIONE Guy, MORENO Fabien, PALPACUER Daniel, PARIZEL Éric, PLUCHET Renaud, TOULOTTE Jean-Luc, TURA Jean.

Les Maîtres Magali CARRIER et Damien TOUYA, CTS du CREO étaient également présents ainsi que le Docteur Dominique HORNUS, Médecin Régional.

Invités : Géraldine BAUMES, Florence GORDON et Joël SAINT-MEZARD.

Excusés : Messieurs : DUSSOL Pascal, RIBOREAU Yves.

Absents : Mme GRASSET Brigitte – Mr. CESAR Loïc.

Monsieur le Président remercie toutes les personnes présentes et ouvre la séance.

### **ORDRE DU JOUR :**

#### **Point 1 : Validation des commissions Régionales**

Candidats à la commission EPEE : Maîtres De Palmas Arnaud – Giorgi Hervé – Rieu Robin – Baumert David.

Votée à l'unanimité.

Candidats à la commission FLEURET : Maîtres Goyallon Christophe – Gaitan Luminita – Gally Benoit – Champain Grégoire.

Votée à l'unanimité.

Candidats à la commission SABRE : Maîtres Lopez Nicolas – Maumus Éric.

Votée à l'unanimité.

Candidats à la commission ARBITRAGE : Maîtres Pluchet Renaud – Champain Grégoire – Lopez Nicolas – Maumus Éric – Mr. RIBOREAU Yves – Mme Saulnier Claire.

Votée à l'unanimité.

Candidats à la commission VETERANS : Maîtres Pluchet Renaud – Toulotte Jean-Luc – Mr. Moreno Fabien – Mr. Malhautier Samuel.

Votée à l'unanimité.

Candidats à la commission ARTISTIQUE : Maîtres Aragou Brigitte – Meyzie Marie – Ayasse Florent – Saint-Mézard Joël – Mr. Dussol Pascal.

Votée à l'unanimité.

Le Président rappelle qu'il est avec les CTS membre de droit de chaque commission.

### **Point 2 : Etat des licences. (Document en annexe)**

Le Président anticipe sur l'année une baisse de +/- 15% conforme aux prévisions du trésorier.

Ceci est normal avec la crise sanitaire que nous avons en ce moment. A ce jour nous avons 2460 licenciés pour 3339 fin août ce qui fait que nous sommes à - 26%.

Par contre si on regarde de date à date (31 décembre 2019 – 31 décembre 2020) et avec encore quelques licences à valider nous sommes à - 21%.

Si toutes les licences en suspens sont prises nous serons à -17% au 31 décembre 2020.

Le problème pour les adultes et les vétérans vient du fait qu'il est très compliqué d'avoir les certificats médicaux.

Il faut s'inquiéter des clubs ayant beaucoup de licences en moins mais qui peuvent être justifiées par la non reprise des activités sportives pour les adultes et des salles fermées par les mairies ou les préfectures.

### **Point 3 : Point Financiers. (Document en annexe)**

Le Trésorier, Maître Éric Parizel, nous fait le détail. Les comptes sont arrêtés au 31 DECEMBRE 2020. A ce jour peu de dépenses, le stage de la Toussaint a bien été maintenu. Il reste encore quelques dépenses et notamment pour la prime à la performance et le COVID 19 et des vacances de Maîtres d'Armes. On est dans les prévisions.

Dans la mesure du possible nous aiderons les clubs en difficulté et les aides à la formation comme nous l'avons fait pour la saison 2019/2020,

Monsieur le Président nous fait part de son inquiétude d'avoir les subventions comme les autres années, notamment la dotation PSF qui dépendra des orientations de la FFE. Nous aurons peut-être à faire des choix de dépenses mais le Président espère pouvoir toujours aider les clubs.

#### **Point 4 : Organisation et suivi des compétitions.**

Pour l'instant toutes les compétitions sont ajournées. Le club d'Albi organise 1 compétition le CR H2024 au Fleuret et à l'Épée et nous demande s'il peut le faire sur 2 jours bien que nous soyons dans une incertitude totale. Personne n'y voit d'inconvénient. Mais le Maître Damien Touya est très sceptique sur le fait de la reprise des cours avant Noël. Il y aura un point gouvernemental dans 15 jours. Seuls les athlètes de haut niveau et ceux inscrits au PSQS et qui se trouvent dans les CREFED ou les Pôles France peuvent pratiquer l'escrime et avec l'accord de la Mairie et de la Préfecture avec l'ancien protocole sanitaire.

Nous demandons au Docteur Dominique Hornus si nous avons un nouveau protocole sanitaire. Pour l'instant rien de nouveau. Il faut bien entendu garder les gestes barrières et attendre les nouvelles directives du gouvernement sur une éventuelle prolongation du confinement

#### **Questions diverses :**

Le club de Castres demande s'il serait possible d'avoir les corrections du QCM passé en octobre 2020 afin de pouvoir regarder les erreurs des futurs arbitres dans un cadre pédagogique.

Sabine qui a reçu tous les corrigés pourra lui envoyer avec l'accord du président de la commission d'arbitrage.

Monsieur le Président remercie les 2 CTS pour l'organisation des stages de Toussaint. Il est demandé au club de ne pas organiser de stage en même temps que les stages régionaux.

Plus de questions diverses nous passons à la discussion et notamment sur l'emploi à mi-temps pour le secrétariat de Montpellier. Elisabeth Richard nous a présenté sa démission au courant de l'été pour raison médicale.

Nous avons reçu pas mal de candidatures et le bureau va en retenir 3 ou 4. Pour les personnes retenues l'entretien d'embauche se fera en visioconférence.

A partir de demain Madame Sabine Grotto du secrétariat de Balma sera en télétravail certains jours. La médecine du travail est passée au CREO et tout est en ordre.

Le Trésorier nous rappelle que suite à la dissolution des 2 CID (MP-LR) un inventaire du matériel a été effectué et affecté dans sa totalité au CREO.

La trésorerie des 2 CID disponible sera également versée au CREO.

Monsieur Moreno Fabien demande si on doit rembourser les cotisations perçues : la réponse est NON. Pour la Loi 1901, lorsqu'on paie une cotisation on devient membre à part entière de l'association. Mais le club peut toujours faire un geste. Madame Florence Gordon dit avoir fait un geste en rattrapant les cours en juillet et en août et ce afin de fidéliser les adhérents. Pour Madame Chloé Martinez la situation est très compliquée car les cours pour les enfants se donnent en extérieur et le public adulte ne peut avoir lieu. Elle fera un « avoir » pour la saison prochaine. D'autres personnes nous donnent leur avis sur les actions à faire au vu de la situation sanitaire.

Vers le mois de mai un point sera effectué avec les clubs.

Madame Chantal Helguers, Secrétaire Générale, fait remarquer que toutes ces questions avaient déjà été posées à la FFE lors du 1<sup>er</sup> confinement qui avait répondu sur le site fédéral dans la rubrique « la FFE répond à vos questions N°1 ». Certes la situation n'est pas la même qu'au mois de mars, mais concernant le remboursement et d'éventuels échéanciers cela reste pareil.

Madame Florence Gordon demande comment justifier des actions non réalisées vis-à-vis du PSF. A ce jour on ne peut pas répondre. Le Maître Magali Carrier lui répond que ses actions ont débuté en janvier jusqu'en mars et pourront être justifiées. Si elles ne sont pas finies cette année elles pourront être prolongées l'année suivante.

Monsieur le Président se réjouit du fait que certains clubs ont répondu présent à ce Comité Directeur et il précise que cela sera pareil pour les prochains CD, les clubs seront invités et pourront s'exprimer.

Il est 22 heures 15, Monsieur le Président remercie tous les participants. Fin de séance.

Chantal HELGUERS

Secrétaire Générale

Handwritten signature of Chantal Helguers, enclosed in an oval.

Jean-Christian CARRIE

Président du CREO

Handwritten signature of Jean-Christian Carrie.